



Vivre Cannes 1939... à Orléans !

« Nous préparions pour septembre (1939) -hélas!- le festival de Cannes, destiné à concurrencer par une manifestation française la fameuse Biennale de Venise, seule rencontre internationale. Pour Cannes s'étaient inscrites déjà plus de nations et d'œuvres que pour Venise. Notre festival, organisé avec le concours de l'"Action artistique", aurait fait de la France chaque année le centre mondial du cinéma...»

Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Belin 2010, p. 239.

Le Cercle Jean Zay d'Orléans est une association qui s'attache à faire mieux connaître la vie, l'œuvre et les écrits de Jean Zay. Son action est historique et mémorielle... mais vise aussi à montrer tout l'intérêt de faire reconnaître l'actualité de l'œuvre de l'élus, du dirigeant politique, de l'écrivain et du ministre que fut Jean Zay.

Après avoir contribué, aux côtés des institutions et collectivités locales, à l'organisation de l'adieu des Orléanais à Jean Zay, lors de l'entrée de ce dernier au Panthéon, en mai 2015, le Cercle Jean Zay souhaite mettre l'accent sur un aspect parfois méconnu de son action et souligner le rôle joué dans le domaine du cinéma par le premier « ministre de la vie culturelle ». Ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, de 1936 à 1939, Jean Zay fut à l'initiative du Festival de Cannes. Il est temps de lui rendre la paternité de ce qui allait devenir un élément majeur du cinéma mondial.

Et pour cela, pourquoi ne pas faire vivre aujourd'hui, et d'abord dans sa ville, Orléans, cette grande et belle idée, ce festival dont la première édition aurait dû se tenir en septembre 1939 ?

SOMMAIRE

- Jean Zay et la création du Festival de Cannes
- Le Festival de Cannes au cœur des tensions internationales
- Le programme du premier Festival de Cannes
- *Vivre Cannes 1939...*, un projet du Cercle Jean Zay : objectifs, projets, partenaires
- Ressources documentaires
- Affiche du Festival de Cannes 1939

Jean Zay et la création du Festival de Cannes

Quand Jean Zay accède aux responsabilités ministérielles, le cinéma est un art qu'illustrent de très grands noms de metteurs en scène, d'acteurs, de professionnels... Mais c'est aussi un secteur industriel et commercial en crise. Si en 1914, 90% des films projetés dans le monde étaient français, en 1935, la part de la France est en chute libre : confusion et désorganisation caractérisent alors le cinéma dans notre pays.

Conscient de cette situation, Jean Zay et son ministère engagent une profonde réforme du cinéma français. En voici quelques aspects :

- création d'une carte professionnelle,
- ouverture d'un institut bancaire spécifique pour soutenir le cinéma,
- définition de la notion d'auteur des films et sauvegarde des droits,
- suppression projetée du « double programme » (deux longs métrages d'affilée) pour donner place aux courts-métrages et documentaires,
- inscription au budget de subventions pour la création de documentaires pédagogiques, pour l'équipement cinématographique des établissements scolaires et des structures postsecondaires...

Cette liste n'est pas exhaustive. La création du Grand prix du cinéma français et la préparation d'un premier festival à Cannes s'inscrivent dans cet effort pour donner au cinéma français un statut et un nouvel élan.

Le Festival de Cannes au cœur des tensions internationales

L'utilisation du cinéma à des fins de propagande par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste et l'opposition entre les conceptions totalitaires et les conceptions démocratiques créent une série de tensions internationales dans le domaine du cinéma.

La Mostra de Venise, festival international du cinéma créé au début des années 30, n'a pas échappé aux pressions d'Hitler et de Mussolini. En 1937, *La grande illusion* de Jean Renoir, film considéré comme antimilitariste, reçoit le grand prix du jury international, ce qui mécontente fortement Hitler, bientôt rejoint par Mussolini. En 1938, les pressions fascistes sur le festival sont telles que le palmarès (qui devait couronner un film américain) est modifié quelques heures avant l'annonce des résultats. Leni Riefenstahl, pour son long métrage documentaire *Les dieux du stade*, et Goffredo Alessandrini pour *Luciano Serra* reçoivent la coupe Mussolini.

Devant ce coup de force, certains membres du jury démissionnent avant la proclamation des lauréats et les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France quittent la Mostra sur le champ. Ce sera la dernière année où le cinéma américain sera présenté à la Mostra : il n'y reviendra qu'après la guerre.

Dans le droit fil de son intervention au Congrès international du film de Paris (1937), Jean Zay, qui a établi des contacts avec les représentants des « majors » américaines, donne tout son appui au projet d'un festival international annuel. Des lieux sont recherchés : Biarritz ? Vichy ? Ce sera Cannes ! Beaucoup de nations, de compagnies, de producteurs rejoignent le projet de ce qui doit devenir la vitrine du cinéma mondial.

Organisé jusqu'au moindre détail en quelques mois au printemps et à l'été 1939, ce festival doit se dérouler du 1^{er} au 20 septembre 1939. La déclaration de guerre (3 septembre 1939) mène à l'annulation du premier Festival de Cannes.

Le programme du premier Festival de Cannes

Appliquant une politique de quotas en proportion du nombre de films produits par pays, une commission est en charge de la programmation. Jusqu'au dernier moment, la liste des œuvres envoyées par les compagnies s'enrichit.

Un numéro spécial du magazine *Cinéma* du 30 août 1939 donne une liste sans doute très proche de ce qui aurait dû être le programme du Festival de Cannes 1939.

Les USA se taillent la part du lion avec 8 films. Certains sont considérés comme des chefs-d'œuvre : *Le magicien d'Oz* (de Victor Fleming) ou *Union Pacific* (de Cecil B. de Mille) ou encore *Seuls les anges ont des ailes* (de Howard Hawks).

De Grande-Bretagne viennent *Good Bye Mr Chips* (de Sam Wood), *Four feathers* (de Zoltan Korda), *Nuages sur l'Europe* (de Tim Whelan).

De Tchécoslovaquie vient *La grande solution*, encore appelé *La chute du tyran*, (de Hugo Maas sur un scénario de Karel Capek).

D'Union soviétique viennent *Lénine en 1918*, de Mikhaïl Romm, *Conducteurs de tracteurs* d'Ivan Pyriev et un film au titre prémonitoire : *Si demain c'est la guerre...*

La Belgique, la Pologne, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suède ont également envoyé des films.

Quant à la France, elle propose cinq films de fiction : *La charrette fantôme*, de Julien Duvivier, *L'homme du Niger*, de Jean de Baroncelli, *L'enfer des anges*, de Christian-Jaque, *La loi du Nord* de Jacques Feyder, auxquels s'ajoute un documentaire, *La France est un empire*.

Vivre Cannes 1939... un projet du Cercle Jean Zay

Objectifs

Le Cercle Jean Zay souhaite que soit organisé un ensemble de manifestations qui :

- permettent de faire vivre un festival qui, en fait, n'a pu avoir lieu,
- constituent un événement à la fois mémoriel et festif à Orléans, ville de Jean Zay,
- rassemblent autour de la figure de Jean Zay et de ce festival de 1939 une diversité de publics : amateurs de films, spécialistes de l'histoire du cinéma, jeunes spectateurs (en particulier étudiants et lycéens des options spécialisées) et notamment la population, orléanaise, qui a manifesté son attachement à Jean Zay et à l'homme et à son action de ministre,
- rayonnent, à partir d'Orléans, bien au-delà en relation avec les associations, structures, salles et festivals poursuivant des buts analogues et associent d'autres villes de la région et de la France entière (en particulier Cannes et Paris).

Projets

Pour ce faire, le Cercle Jean Zay envisage :

- L'inauguration à **Orléans**, par exemple dans la grande salle du **Théâtre d'Orléans**, au cours d'un événement retenant l'attention des médias nationaux, régionaux et spécialisés, avec la participation de personnalités du cinéma et de la vie culturelle. Cet événement comportera la projection d'un des grands films prévus au festival de Cannes 1939 et qui pourra, à cette occasion, être (re)découvert dans son format originel, sur grand écran. Cela pourrait être *Le magicien d'Oz*.
- Une **série de projections**, sur plusieurs séances et à des horaires variés, d'une sélection de films opérée parmi ceux qui auraient dû être présentés au cours du Festival de Cannes 1939. À Orléans, ces projections seront organisées par le cinéma **Les Carmes** dont l'intérêt pour le patrimoine cinématographique sera une fois de plus démontré. Les œuvres seront présentées par des spécialistes invités à cet effet.
- L'installation dans les lieux appropriés (Théâtre d'Orléans, Médiathèque, Université, salles de cinéma...) d'une **exposition** sur *Jean Zay et le Festival de Cannes*, préparée actuellement par Francis Gendron et Alain Braun, coauteurs avec Alain Tyr du film *Jean Zay, ministre du cinéma*, présenté en avant-première au théâtre d'Orléans à l'initiative du Cercle Jean Zay et avec le concours de la Scène nationale, lors de la journée d'adieu du 18 mai 2015.

- L'organisation du **colloque** sur *Jean Zay et le cinéma du temps du Front populaire*, résultat d'une concertation entre l'Université d'Orléans, la FEMIS, le CNC et l'Institut d'histoire du ministère de la Culture... Ce colloque, pour lequel nous pouvons déjà compter sur la participation de Pascal Ory, Olivier Loubes et Jean-Noël Jeanneney, réunira des historiens du Front populaire, des spécialistes du cinéma, des professionnels de la conservation et de la diffusion du patrimoine cinématographique. Ouvert au plus large public, il pourrait se tenir sur deux journées, l'une sur le campus d'Orléans, l'autre à la FEMIS.

- L'organisation de **deux compétitions** liées aux diffusions :
 - Un **grand prix** sera décerné à titre symbolique et rétrospectif à l'un des films projetés (prix du public ? prix d'un jury ?).
 - Un prix sera décerné à la meilleure des critiques sélectionnée parmi celles qui auront été rédigées par les lycéens et étudiants participant à un **concours de la jeune critique cinématographique**.Ces prix pourront être remis lors d'une cérémonie de clôture, éventuellement accompagnée de la projection, dans une salle orléanaise, d'un film ayant marqué l'histoire du Festival de Cannes.

NB : un catalogue comportant une présentation de ces films, des affiches de l'époque, une notice sur Jean Zay et le Festival, une expression des collectivités participant au projet *Vivre Cannes 1939...* sera conçu par Francis Gendron et Alain Braun. Édité dans le cadre du projet, il sera diffusé lors des manifestations et projections organisées à Orléans et ailleurs.

Une convention entre l'ESAD et le Cercle Jean Zay a permis à des étudiants un travail pédagogique sur des projets d'affiches à réunir dans un livret. Pour la conception d'outils de communication, le Cercle Jean Zay a pris l'initiative de demander à un graphiste de préparer un projet de communication globale, déclinable sur des supports multiples.

Partenaires

- Le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale ont été informés.
Les deux ministres ont exprimé à Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay tout l'intérêt qu'elles portaient à ce projet. Valérie Corre, députée du Loiret, a décidé d'affecter au projet des moyens de la réserve parlementaire.
- Le Cercle Jean Zay est en relation suivie avec la présidence du CNC.
- Outre Michel Ferry, directeur du cinéma **les Carmes**, Francis Gendron et Alain Braun, nous comptons sur le soutien de Philippe Chevassu, directeur de la société Tamasa pour mener à bien la recherche des films, des copies existantes, des ayants droit... et préparer la sélection d'un programme pour *Vivre Cannes 1939*.
- La concertation est en cours avec l'UFR de Droit (représentée par Pierre Allorant) et l'UFR Lettres (représentée par Anne Delloie) pour constituer le comité scientifique et le comité d'organisation du colloque. La possibilité de projections dans la salle du Bouillon (campus de la Source) est envisagée.
- En relation avec le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, nous allons prendre contact avec les responsables des sections cinéma des lycées de la région et rechercher les possibilités de coordination avec Ciclic (EPCC de l'État et de la région Centre-Val de Loire), les associations Cent Soleils et Apac à Orléans et l'association Ciné Croisette à Cannes.
- Des demandes de subventions ont été déposées auprès du CNC et de la DRAC Centre-Val de Loire ainsi qu'auprès des collectivités territoriales concernées : la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret et bien entendu la Ville d'Orléans, dont la municipalité soutient un projet à la réussite duquel elle va participer.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

RUBY (Marcel), *La Vie et l'œuvre de Jean Zay*, Corsaire, 1994.

LOUBES (Olivier), *Jean Zay, l'Inconnu de la République*, Armand Colin, 2012.

ORY (Pascal), *La Belle Illusion*, tiré de sa thèse, Plon, 1994.

LOUBES (Olivier), "Jean Zay, président effectif du premier Festival de Cannes en 1939", *L'Histoire*, n°387, 21 mai 2013.

Revue Cinémond, 30 août 1939.

